




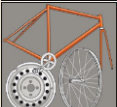








	Genre de déchets	Définition	Conditionnement	A exclure absolument
	Ordures ménagères	Déchets non recyclables mais incinérables de petites tailles (maximum 60 cm).	Collecage hebdomadaire au porte-à-porte. En sacs taxés soigneusement fermés mis éventuellement dans des conteneurs appropriés. Pas de cartons ou autres récipients	Verre, papier, carton, déchets de jardin, etc. Déchets industriels ou de construction, produits spéciaux ou dangereux
	Papiers	Journaux, imprimés, enveloppes et papier à lettre	En vrac à la déchèterie dans le conteneur correspondant	Matière de remplissage ou de bourrage, papier de fête, papier ménage et mouchoirs en papier
	Cartons	Cartons, papiers d'emballage	En vrac à la déchèterie dans le conteneur correspondant, mais pliés	Emballages de boissons (briques) ou de lessives
	Verres	Uniquement bouteilles et bocaux vides	En vrac à la déchèterie dans le conteneur correspondant avec distinction des couleurs	Bouchons, couvercles métalliques ou autres corps étrangers. Porcelaine, verre "sécurité" ou feuilleté, vitrage de fenêtre, cristal, plats à cuire, etc.
	Déchets organiques	Branches, feuilles, gazon, etc. Epluchures de fruits et légumes, fleurs fanées, plantes d'appartement (avec la motte), cendre de cheminée, marc de café et restes de thé, restes de cuisine cuits et lavures	En vrac à la déchèterie dans le conteneur correspondant	Pierre, plastiques ou autres corps étrangers, troncs, souches. Les résidus carnés. Plantes exotiques envahissantes telles que l'ambrosie, des racines de surmac et d'ailante, ainsi que des rhizomes de renouée asiatique, celles-ci devant être incinérées
	Huiles et graisses	Végétales et minérales	Vider la bouteille ou renverser le contenu du pot à graisse dans le conteneur à huiles à la déchèterie	
	Métaux ménagers et ferraille	Aluminium, conserves, couvercles de bocaux et formes à cuire métalliques, objets ménagers métalliques en tout genre	En vrac à la déchèterie dans le conteneur correspondant	
	Piles et appareils électriques, lampes à décharge	Accumulateurs, batteries. Tous les appareils électriques et électroniques ménagers, loisirs, outillage, jouets. Néons, ampoules économiques et à décharge	En priorité dans les commerces spécialisés et certaines grandes surfaces. Peuvent exceptionnellement être déposés à la déchèterie	
	Déchets encombrants	Déchets non-recyclables provenant d'activités ménagères et mesurant plus de 60 cm. Le sagex ainsi que les récipients en plastique de plus de 2 litres à fermeture à bouchon. Les classeurs vides	En vrac à la déchèterie dans le conteneur correspondant	
	Déchets inertes	Déchets de petits travaux de réfection, pots en terre cuite, vaisselle en porcelaine et verre, etc.	En vrac à la déchèterie dans le conteneur correspondant	
	Bois	Bois divers, panneaux d'armoires, meubles démontés	En vrac à la déchèterie dans le conteneur correspondant	Eliminer tous corps étrangers
	PET et flacons de lait	Uniquement les bouteilles de boisson portant le logo officiel PET ainsi que les bouteilles à lait blanches	En vrac à la déchèterie dans le conteneur correspondant, écrasées et bouchons vissés	Toutes autres matières plastiques